Bulletin CAES Inserm
Comité d'Action et d'Entraide Sociale
JANVIER 2018 - N°13

© Mehrak Habibi
Le(s) Président(es) du CAES ancien(nes) et actuelle

© Mehrak Habibi
F. Coulier, P. Ferrari, K. Boulanouar, Y. Levy, H. Brahmi, P.E. Sinet et M. Merle.

La convention Ancienne/Nouvelle

© Mehrak Habibi

http://caes.inserm.fr

l'actu

Élection de la nouvelle trésorière-adjointe : Sandrine Duarte (SNCS-FSU)

Secteur Solidarité : de nouvelles dispositions en faveur des personnes handicapées

Arrêt en 2018 de la subvention pour la carte musée d'Orsay et celle "Des amis du Louvre"

Subvention du Passeport monuments nationaux

Nouvelle procédure de distribution des coupons Sport via les Comités Locaux

Nouveaux investissements pour le secteur Vacances :

Achats de parts dans la Société Civile du centre de vacances :"La Balagne" à Calvi (Corse sud), séjour en pension complète

NUMÉROS UTILES

Fonction	Nom	Téléphone
Administration, Web	Dominique Jessel	01 82 53 34 32
Administration, Fiches agents	Augustine Cadelis	01 82 53 34 31
CLAS, Sports, Prêt Solidarité	Sylvie Dupuy	01 82 53 34 40
Comptabilité, Vacances	Minh Marrache	01 82 53 34 33
Comptabilité, Vacances	Sabrina Younes	01 82 53 34 34
Jeunesse, Séjours Scolaires	Anne Athimon	01 82 53 34 30
Loisirs-Culture, Retraités	Soraya Louahchi	01 82 53 34 37
Vacances	Monique Le Sanne	01 82 53 34 35
Voyages, Centres de Loisirs, Périscolaire	Valery's Sainvil	01 82 53 34 38
Présidente	Patricia Ferrari	01 82 53 34 36
Secrétaire Générale	Marie-Claude Guillemin	01 82 53 34 39
Trésorière	Magali Fasseu	01 82 53 34 55

mots clefs

ANCV : **A**gence **N**ationale pour les **C**hèques-**V**acances et chèques Sport. Sa mission, favoriser le départ en vacances et la pratique sportive

Ayant Droit : conjoint et enfants à charge de moins de 26 ans

CAES : **C**omité d'**A**ction et d'**E**ntraide **S**ociale

CLAS : **C**omité **L**ocal d'**A**ction **S**ociale : 30 répartis dans toute la France

CNAS : **C**omité **N**ational d'**A**ction **S**ociale (Conseil d'Administration). Il siège 4 fois par an

CSG : **C**ontribution **S**ociale **G**énéralisée

Espace Adhérent : Espace sur le site du CAES dédié aux Ouvrants Droit participant aux activités du CAES. Cet espace leur permet de consulter l'historique de leurs subventions, de connaître leurs taux de subvention, le plafond de leur montant annuel de subvention, la date de virement de leur subvention et de payer en ligne. **Nouveau :** rubrique partenariat avec divers prestataires

Fiche agent : Document permettant de rassembler toutes les informations utiles de l'Ouvrant Droit et de ses Ayants Droit, pour le calcul de son Quotient Familial (QF) servant à déterminer ses taux de subvention et son plafond annuel. À mettre à jour chaque année !
La fiche agent est enregistrée par le CAES lors du traitement d'une demande de subvention ou d'inscription à une activité du CAES ou d'un CLAS si l'activité est soumise à un QF

MDPH : **M**aison **D**épartementale des **P**ersonnes **H**andicapées

Ouvrant Droit (OD) : Agent Inserm, actif (fonctionnaire, CDD, CDI et vacataire) ou retraité. Chaque Ouvrant Droit est membre de droit de l'Association

OVAL: **O**rganisation de **V**acances, **A**nimations et **L**oisirs (association)

PPCR : **P**arcours **P**rofessionnels **C**arrières et **R**émunérations

RIFSEEP : **R**égime **I**ndemnitaire tenant compte des **F**onctions, des **S**ujétions, de l'**E**xpertise et de l'**E**ngagement **P**rofessionnel

RQTH : **R**econnaissance de la **Q**ualité de **T**ravailleur **H**andicapé

agenda 2018

Mardi 6 Fév. / Mercredi 7 Fév. / Jeudi 8 Fév. — **Prochain CNAS**

Jeudi 29 Mars — **Arrêt des comptes**

Lundi 14 Mai / Mardi 15 Mai / Mercredi 16 Mai — **Mission des contrôleurs de gestion**

Mardi 19 Juin — **Inter CLAS**
À la résidence hôtelière de Saint-Ouen

Mercredi 20 Juin — **Assemblée Générale**
À la résidence hôtelière de Saint-Ouen

INSERM Janvier 2018 (DEF):Mise en page 1 27/12/17 14:30 Page3

Les élus réunis lors du CNAS de Novembre

sommaire

Nouvelle convention CAES-Inserm 04
Comités locaux..... 06
Secteur **Vacances**..... 08
Secteur **Jeunesse**..... 10
Secteur **Voyages** 10
Secteur **Sports**..... 14
Secteur **Solidarité**
DOSSIER SPÉCIAL : Handicap 15
Secteur **Communication**..... 16
Secteur **Retraités**..... 18
Secteur **Loisirs - Culture** 19
Assemblée générale..... 20

⊕ d'infos

Le budget alloué au CAES pour 2018 est en augmentation de 1,7 %.

La subvention fixée selon le taux de 0,62 % appliquée pour la première fois sur les dépenses de personnel tous statuts confondus s'élève à 1 856 728 € soit 32 970 € de plus que l'an dernier.

Édito

Chères amies, chers amis,

Les premiers mois de 2017 furent régis par le calendrier des élections nationales. Notre pays a choisi, avec son nouveau président, un programme de réformes qui n'est pas, pour la majorité des syndicats, favorable aux salariés et ne garantit pas une action sociale juste et efficace.

La stigmatisation du statut des fonctionnaires s'est amplifiée avec un calendrier retardé pour la mise en place du PPCR, le retour de la suppression du jour de carence, l'augmentation de la CSG qui n'apportera pas un pouvoir d'achat supplémentaire comme dans le privé, mais se révélera comme une opération neutre, de plus un nouveau gel de la valeur du point d'indice alors que l'indice des prix à la consommation a progressé de 0,7 %.

Sans oublier la mise en place du RIFSEEP, qui même si elle nous est présentée comme sans changement sur le montant de nos revenus va entraîner sans aucun doute une nouvelle organisation de gestion du budget des familles.

Dans ce contexte, il est primordial que le CAES mette en œuvre le maximum de mesures pour soutenir les familles et répondre à leurs besoins afin :

- que le droit aux vacances puisse être une réalité pour tous
- d'apporter une aide significative envers la Jeunesse
- de proposer une aide à la pratique d'activités Culturelles, de Loisirs ou Sportives à toute la famille
- d'être présent dans les moments difficiles de la vie avec le secteur Solidarité.

Tout d'abord, le CAES a répercuté la hausse des prix sur les bornes de calcul du taux de subvention des agents, pour 2018.

Le secteur Solidarité a préparé des dispositions spécifiques qui seront appliquées dès janvier 2018 pour les familles ayant un de ses membres handicapé, conjoint ou enfants à charge sans limitation d'âge.

Cette action complète la politique sociale de l'Inserm qui ces dernières années a permis entre autre l'organisation de concours pour les chercheurs handicapés et la mise en œuvre de campagne de sensibilisation qui ont permis à l'Inserm en 2016 d'obtenir, avec une augmentation de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), un pourcentage de travailleurs handicapés de 5,2%. (6% est l'obligation légale d'emplois handicapés dans la fonction publique).

Le secteur Jeunesse grâce à une campagne de promotion pour des courts séjours a pu faire partir plus d'enfants en colonies. Son budget pour l'aide à la pratique d'une activité culturelle ou sportive à l'année est en très forte augmentation. Preuve s'il le fallait encore de l'importance et du besoin d'apporter aux familles ce type de subvention. Nous attendons la complète analyse du sondage de ce secteur pour faire évoluer nos propositions et répondre à vos demandes en 2018.

Le secteur Vacances a poursuivi l'acquisition d'investissement avec des lits dans le Village de Vacances « La Balagne » à Calvi et a renforcé sa liste d'organismes agréés pour une subvention a posteriori augmentant le choix des familles pour partir en vacances subventionnées par le CAES.

Le secteur Voyages avec la hausse de son budget "Voyages autonomes" de plus de 59 % a augmenté le nombre de familles bénéficiaires de 40 % en 2017. L'inscription aux voyages CAES pour 2018 est déjà terminée mais la commission est déjà au travail pour vous proposer en 2019 des destinations de rêve.
Mais 2017 c'est surtout une année importante pour le CAES avec la signature d'une nouvelle convention entre l'Inserm et le CAES dont vous pourrez mesurer l'importance dans ce bulletin.

Nous voici au milieu du mandat du CNAS, avec une équipe qui a évolué ces derniers mois mais sans changer ses objectifs comme vous le découvrirez dans les pages suivantes.

L'année 2018 verra la poursuite de nos efforts envers les CLAS qui sont les ambassadeurs du CAES, en leur apportant notre soutien et en persévérant dans l'amélioration de l'information pour attirer de nouveaux participants aux activités des CLAS et du CAES.

Nous comptons sur vous tous pour témoigner auprès de vos collègues des activités que vous avez pu réaliser et des aides que vous avez obtenues avec le CAES ■

Patricia Ferrari, présidente du CAES

Que cette nouvelle année 2018 soit pour vous et vos proches, pleine de paix, de sérénité, et de bonne santé.

Mais aussi pleine de moments forts et passionnants, de grandes joies et de bonnes surprises, y compris avec le CAES et les CLAS !

• Directeur de la publication : Patricia FERRARI • Comité de rédaction : François COULIER, Magali FASSEU, Nadine KANIEWSKI • Secrétaire de la commission : Dominique JESSEL • Conception graphique : STUDIO V.GRAPH - 15 Rue des Charmes - 77181 Courtry - vincent.vergeat@wanadoo.fr • Impression : LES ATELIERS RÉUNIS - 17 allée du Clos des Charmes - Z.A.E. Les Portes de la Forêt - 77090 Collégien - Marne-la-Vallée • Dépôt légal : 1er trimestre 2018
Nous remercions tous les rédacteurs ayant participé à ce bulletin.

© Mehrak Habibi

les acteurs de cette nouvelle convention : M. Fasseu, M.C. Guillemin, F. Coulier, P. Ferrari, K. Boulanouar, Y. Levy, H. Brahmi, P.E. Sinet, M. Merle, N. Kaniewski

Une nouvelle convention entre l'Inserm et le CAES

Un peu d'histoire :

La première convention entre l'Inserm et le CAES encadrant le financement et l'aide apportée au CAES fut signée le 29 mars 1982 par Monsieur Philippe Lazar, Directeur général de l'Inserm et Monsieur Michel Boisset, Président du CAES.

Depuis 2010 le CAES perçoit une dotation supplémentaire en relation avec la masse salariale des contractuels qui ne figure pas dans la convention de 1982. Cet élargissement progressif de l'assiette de subvention a atteint pour le budget 2017 un taux de 0,58 % des dépenses des personnels contractuels. Il devenait indispensable de régulariser cette pratique. Tout au long de l'année 2017, le Bureau de la Politique Sociale a travaillé avec le CAES pour écrire une nouvelle convention. Les organisations syndicales représentées au sein du conseil d'administration du CAES ont rencontré l'administration de l'Inserm pour négocier cette nouvelle convention. L'objectif principal était de garantir le taux appliqué à la masse salariale de tous les personnels de l'Inserm dans le temps, pour permettre d'envisager de nouveaux projets pour le CAES ■

La nouvelle convention engage l'Inserm à apporter au CAES des ressources financières, matérielles et humaines définies ainsi :

1 Une subvention calculée sur les dépenses du personnel statutaire et contractuel à un taux de 0,62 % avec l'assurance que ce taux ne pourra jamais diminuer…

2 Des moyens financiers pour réaliser les engagements de la convention : financement du loyer et des charges locatives du siège du CAES ainsi qu'un forfait pour les frais de fonctionnement…

3 La mise à disposition au CAES de personnels Inserm (actuellement 2 agents à temps plein).

Arrivée dans les locaux du CAES

Visite des locaux

Le discours

Moment de convivialité

4 Des décharges de services : 4 Équivalent Temps Plein (ETP) pour les 17 élus au Conseil d'Administration du CAES (CNAS) et plus de 12 ETP à ce jour répartis entre les membres des bureaux des 30 CLAS…

5 Des locaux et du matériel informatique à destination des CLAS…

6 L'assistance des services informatiques de l'Inserm pour le CAES et les CLAS ainsi que du matériel informatique pour le CAES…

La nouvelle convention valide des avancées significatives, en particulier la prise en compte de la masse salariale des personnels précaires dans le calcul de la subvention et s'inscrit dans un long processus de soutien au CAES et de prise en compte de son rôle pour le développement de la politique sociale et l'attractivité de l'Inserm.

Elle a permis aussi d'exprimer la volonté commune du CAES et du Bureau de la Politique Sociale de travailler ensemble via les Comités Locaux et les Délégations Régionales afin de proposer une politique sociale répondant aux besoins des personnels actifs et aux retraités de l'Inserm. La convention a été adoptée par le CNAS à l'unanimité lors d'une session extraordinaire.

Elle a été signée au siège du CAES au Kremlin Bicêtre le 18 décembre 2017, par Monsieur Yves Levy , Président Directeur général de l'Inserm et Madame Patricia Ferrari, Présidente du CAES-Inserm, en présence de Monsieur Hafid Brahmi, Directeur des Ressources Humaines, Monsieur Pierre-Emmanuel Sinet , Responsable de la Politique Sociale , des représentants des Organisation Syndicales représentées au CAES, de l'équipe permanente du CAES élue au Conseil d'Administration et son personnel. Les anciennes présidentes et anciens présidents du CAES ont été associés à cet évènement. Etaient présents : Monsieur Francis Derriennic élu de 1978 à 1981, Madame France Lert élue de 1984 à 1987, Madame Anne-Marie Marty de 2005 à 2008 et Madame Françoise Muzeau de 2008 à 2015 ■

Les signataires de la première convention Monsieur Michel Boisset, Président du CAES de 1981 à 1984 et Monsieur Philippe Lazar, Directeur général de l'Inserm de 1982 à 1996 n'ont pas pu se joindre à nous.

Monsieur Philippe Lazar a fait une visite informelle au CAES avant la signature pour féliciter toute l'équipe du CAES, les élus et son personnel.

Son message peut se résumer par ses mots : « continuer à entretenir et créer au sein de l'Inserm des relations amicales entre tous ses acteurs, c'est un élément essentiel de la cohésion de l'Institut et par là-même, un facteur décisif de son efficacité ».

Tout le CAES a été très touché de sa visite, pour beaucoup ce fut le directeur qui a marqué leur carrière à l'Inserm (il a dirigé l'Inserm de 1982 à 1996).

⊕ d'infos

Pour participer à l'Assemblée Générale du CAES, vous pouvez maintenant demander une autorisation d'absence auprès de votre hiérarchie.

INSERM Janvier 2018 (DEF):Mise en page 1 27/12/17 14:30 Page6

Secteur

Les comités locaux (CLAS)

Les Comités Locaux sont implantés dans toute la France (30 au total) et chaque agent Inserm (fonctionnaire, CDI, CDD, vacataire) est normalement rattaché à un CLAS. N'hésitez pas à nous contacter si ce n'est pas votre cas. Nos collègues retraités ont le choix de leur rattachement à leur ancien CLAS ou à celui proche de leur domicile.

Suite au vote du CNAS en juin dernier, modifiant la durée du mandat des CLAS (4 ans au lieu de 3 ans), tous les bureaux des CLAS seront renouvelés en 2021, en décalage de 2 ans avec les élections du CAES.
Vous êtes actifs ou retraités ? Rapprochez-vous de votre CLAS et participez à la mise en place de sorties, d'ateliers divers, des permanences des thèques, etc. **PARTICIPEZ !!!** Quelques CLAS fonctionnent avec très peu de personnes et sont malheureusement à la limite de la fermeture… **Nous avons besoin de vous !**

Par ailleurs, la mise en place du logiciel comptable CIEL en réseau a été une réelle avancée pour nos collègues trésoriers et a permis plus de souplesse pour la comptabilité des CLAS qui est une charge de travail importante. Des formations à la trésorerie ont été mises en place depuis 2 ans, co-animées par Minh Marrache et Sabrina Younes, comptables du CAES. Ces réunions sont très appréciées et permettent des ateliers pratiques et des échanges entre collègues . C'est toujours avec plaisir que nous rencontrons les membres des CLAS lors nos réunions Inter-CLAS et nous avons régulièrement de bons retours sur l'intérêt de ces réunions.

En septembre 2017, le CLAS de Caen en partenariat avec la Commission Loisirs Culture, a proposé un week-end CLAS de découverte historique avec les plages du débarquement et le mémorial de Caen, la ville et son château, avec en prime un soleil radieux. Après la visite guidée programmée par l'Office de Tourisme, un membre du CLAS nous a fait partager au pied-levé ses connaissances de l'architecture caennaise d'après-guerre. Avant notre retour, nous avons partagé un repas convivial avec les membres du bureau du CLAS. Merci aux Caennais pour leur accueil !

Enfin, grâce à l'obtention de l'immatriculation du CAES auprès d'Atout France comme organisateur de voyages, de nombreux CLAS ont réalisé de beaux week-ends collectifs et familiaux qui se sont déroulés dans toute la France, tout au long de l'année.. De beaux moments partagés entre collègues et leurs familles !

Nadine Kaniewski

⊕ d'infos

Florence Béranger, co-responsable des CLAS, a traversé l'Atlantique à la fin de l'été pour rejoindre un poste important à l'ambassade de France à Montréal. Toute l'équipe du CAES la remercie pour son efficacité et sa bonne humeur. Nous lui souhaitons une bonne réussite dans sa nouvelle vie, et comme dit une expression québécoise, « d'être vite sur ses patins ! »

Merci à toutes les personnes qui se sont impliquées, qui s'impliquent et qui s'impliqueront pour faire vivre les CLAS.

Voici une photo du week-end ski à Saint-Sorlin d'Arves, CLAS de Lyon. Gros succès des week-ends ski, dans une ambiance sportive, festive et conviviale. A l'issue du week-end, nous avons fait un « Mannequin Challenge » sur la terrasse !

Week-end Famille au Futuroscope - 32 personnes (17 adultes et 15 enfants) ont participé. Tout le monde a apprécié la sortie. Commentaires des petits "C'était trop bien !" et des plus grands "Nous avons passé un super moment". Un grand merci pour tout au CLAS Paris-Sud !

⊕ d'infos

A noter sur vos agendas que le prochain week-end CLAS aura lieu en septembre 2018 à Toulouse

CLAS DE Tours, sortie collective à Blois

Visite de l'Ile Saint Louis, le samedi 30 septembre dernier - Une vingtaine de personnes - Comme souvent, la sortie affichait complet - Notre guide Katharina était comme toujours passionnée et passionnante en nous racontant la petite et la Grande Histoire ! Merci au CLAS Paris Sud !!!

Sortie commune des Clas de Grenoble et Marseille à La Chapelle-en-Valgaudemar (Hautes-Alpes)

TÉMOIGNAGES DES CLAS

Lorsque l'annonce [de la visite] de la Villa Cavrois est parue, j'ai sauté sur l'occasion. En tant que "régionale de l'étape" je n'avais pas encore visité cet emblème de l'architecture régionale dont j'avais beaucoup entendu parler. Durant les 2 heures de la visite, la guide a su nous faire entrer au cœur et dans l'histoire de la Villa et de sa famille. Robert Mallet-Stevens l'architecte était un précurseur pour l'époque. Cela se traduit par une foule de détails pratiques, techniques, l'utilisation de matériaux… qui nous semblent anodins à l'époque actuelle mais terriblement innovants et avant-gardistes pour la période. La parfaite restauration dont a bénéficié la villa nous permet de nous replonger à l'époque ou la famille Cavrois y résidait. C'est certain je retournerai pour une autre visite parcourir les coins et les recoins de la Villa que je n'ai pas découverts. Je remercie les membres du CLAS de Lille pour l'organisation et les diverses activités proposées aux agents actifs et retraités.

Edith E.

"Nous avons passé une très belle journée à Pairi Daiza (Belgique). A travers la faune et la flore, nous avons pu voyager dans différents endroits du globe, comme les pays nordiques, la savane ou les zones tropicales. Nous avons pu voir également le bébé panda qui était « l'attraction » du parc cette année. Nous gardons de très bons souvenirs. A faire et à refaire ! Merci au Clas Inserm Lille !

Caroline G.

Clas Saint-Louis, sortie famille à la Tour Eiffel

Clas de Grenoble, sortie Famille sur l'Isère

Secteur

Vacances

Partir pour se changer du quotidien, se reposer, se détendre, ne serait-ce que quelques jours et à quelques kilomètres de chez soi, devrait être possible pour chacun d'entre nous, quelle que soit sa position sociale et familiale. Une des priorités du CAES est de faciliter cet accès aux vacances à tous les ouvrants droits (actifs et retraités) et leur famille, en leur offrant des subventions suivant leur quotient familial.

LE BUDGET CONSACRÉ AU SECTEUR VACANCES EST RÉPARTI SUIVANT TROIS LIGNES

- **Subventions pour les séjours proposés par le CAES :** séjours en gîtes, appartements, mobile-homes ou résidences hôtelières, séjours en demi-pension ou pension complète et Week-end thalassothérapie.
  En 2017 : 420 séjours.

- **Subventions dites a posteriori :** versements aux agents au retour de leur séjour, sur présentation de justificatifs,
  En 2017, 636 séjours pris chez des prestataires agréés par le CAES

- **Amortissement des investissements**
  Chaque année, nous augmentons le nombre de nos investissements, notamment dans « le tourisme social ».
  Le prix d'achat des mobile-homes (25 000 à 30 000 euros), des semaines en multipropriété (1 000 à 13 000 euros) et des « parts sociales » dans les centres de vacances varie suivant plusieurs critères : la région, la période, le type de logement avec pension ou non, de mobile-home et des négociations. Nous amortissons les achats sur 15 ans.

Les séjours CAES

Ils vous sont proposées dans deux catalogues saisonniers par an.

PROPOSITIONS DE SÉJOURS DANS LES INVESTISSEMENTS DU CAES

- Le CAES est aujourd'hui propriétaire de **314 semaines** en appartement ou en mobile-home, principalement pendant les périodes de vacances scolaires. Ces semaines vous sont proposées au prix coûtant (amortissement annuel + charges).

- Le CAES détient aussi des droits prioritaires dans le centre du CNRS à l'Ile d'Oléron pour la location d'un mobile-home **pendant 24 semaines**.

- Le CAES est également propriétaire de « parts sociales » de centres de vacances en dur (maisonnettes, gîtes, chambres en pension complète), issus du « Tourisme Social », parts qui donnent un accès prioritaire aux séjours dans ces centres avec une remise d'environ 30 % du prix public. Ces parts permettent de mettre à votre disposition **154 semaines**.

⊕ d'infos

Les rénovations, en 2017 dans nos investissements :

- **Saint-Raphaël (Var)**
- **Prapoutel Les Sept-Laux (Isère)**
- **Le Mont-Dore (Puy-de-Dôme)**

Prévisions de rénovation pour 2018-2019 :

Climatisation des mobile-homes :
- **Agde (Hérault),**
- **Argeles (Pyrénées-Orientales),**
- **Gassin (Var),**
- **Grau-du-Roi (Gard)**
- **Puget-sur-Argens (Var)**

À St Raphaël, tous les appartements ont subi une cure de jouvence : peinture des murs et décoration, changement des sols, du mobilier, des appareils ménagers et pose de store banne sur les terrasses

PROPOSITIONS DE SÉJOURS PROVENANT DE PRESTATAIRES PRIVÉS

Nos investissements ne pouvant répondre à toutes vos demandes, nous recherchons, pour compléter les offres des catalogues, des séjours auprès de prestataires privés qui nous les proposent suivant deux types de réservations :

Linéaires

Le CAES loue un ensemble de semaines pour un prix global négocié.

Avantages : prix de location moins onéreux pour l'agent et disponibilité de séjours dans des sites privilégiés ; possibilité de paiement en 10 fois pour les agents comme pour les séjours dans nos investissements.

Inconvénients : lorsque toutes les semaines ne sont pas utilisées par les agents cela provoque une perte financière pour le CAES. Pour diminuer ces pertes, nous avons choisi de louer essentiellement des semaines de vacances scolaires.

Allottements

Le CAES réserve sans engagement financier des séjours qu'il peut restituer à une date butoir.

Avantages : disponibilité assurée jusqu'à une date butoir de séjours dans des sites privilégiés ; possibilité pour les agents de paiement en 10 fois (comme pour les séjours dans les investissements CAES) pas de risques de pertes financières pour le CAES.

Inconvénients : Les prestataires offrent seulement des réductions de 5 à 12 % sur leurs prix catalogues.

Prapoutel Les Sept-Laux (Les Ramayes) : les chambres en pension et toutes les parties communes ont été rénovées (accueil, restaurant, bar, local à ski et le centre de bien être)

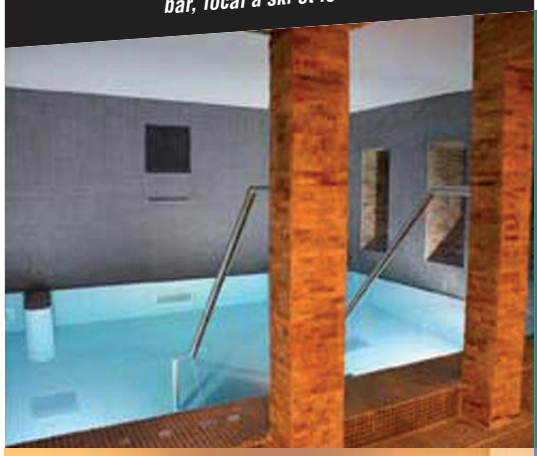

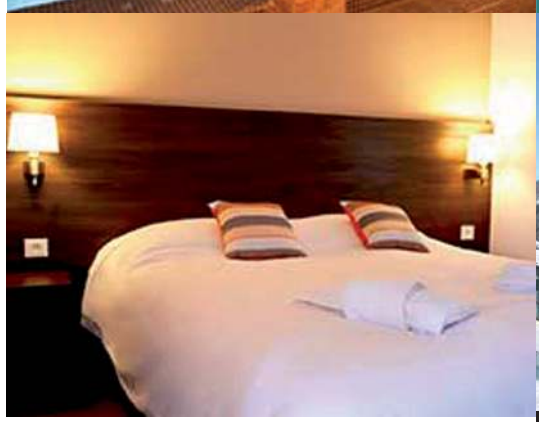

⊕ d'infos

Nouvelles acquisitions de parts dans des villages-vacances depuis 2016 :

- **La Grande Baie à La Palmyre** (Charente-Maritime, gîte)
- **La Prade Haute au Mont-Dore** (Puy-de-Dôme, pension complète)
- **Le Lac Marin à Soustons** (Landes, gîte)
- **La Balagne à Calvi** (Corse-du-Sud, pension complète)

Le Mont Dore (La Prade Haute)

TÉMOIGNAGES

Nous avons passé d'excellentes vacances aux Ramayes. L'équipe est formidable et toujours à l'écoute. Nous avons particulièrement apprécié la nouvelle décoration moderne et les nouveaux équipements. Surtout ne changez rien !

Monique de Paris

Nous sommes partis une semaine à St Philibert. Camping situé dans un cadre authentique de la Bretagne avec à proximité des sites comme Carnac, Locmariaquer....
Camping familial, calme et verdoyant. Avec animations pour petits et grands. L'espace piscine est très agréable et mon fils a adoré la pataugeoire ludique. Proche de la mer et très agréable car nous n'étions pas les uns sur les autres.

Céline de Rennes

Séjours pris chez des prestataires agréés par le CAES

Les propositions n'étant pas toujours suffisantes pour répondre à toutes vos demandes, le CAES subventionne « a posteriori » vos séjours pris chez des « prestataires agréés par le « CAES ».L'agrément est obtenu d'après des critères de qualité définis suivant les objectifs et missions du CAES. Chaque année la liste de ces prestataires est réactualisée..

NOUVEAUX PRESTATAIRES AGRÉÉS

- APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés)
- Cévéo
- TLC Vacances
- Vacances Loisirs Activ'

Françoise Muzeau et Yves Le Ster

Secteur

Jeunesse

COUP de PROJECTEUR sur le SECTEUR JEUNESSE : LE SONDAGE

Un sondage jeunesse a été lancé au printemps 2017 et a permis de collecter 778 réponses. Cette participation représente environ 40 % des agents Inserm ayant des enfants. (selon le bilan social 2016)
Voici quelques données qui ressortent de ce sondage :

Quel est l'âge des enfants concernés ?

La répartition du nombre d'enfants par tranche d'âge permet de constater que la tranche 4/11 ans est largement majoritaire puisque 503 parents sur 778 (près de 65%) ont au moins un enfant dans cette tranche d'âge. Elle est suivie par les tranches 12/15 ans (287 / 37%) et 16/20 ans (228 / 29%).

⊕ d'infos

Cette année, record battu du nombre de départs en été sur nos propositions de séjours. 223 subventions ont été distribuées alors que la moyenne des 5 dernières années est de 183. Une augmentation de près de 22 % ! Merci à la stratégie de communication d'Anne Athimon.

Proportion des enfants qui partent en colonies de vacances avec le CAES ou pas

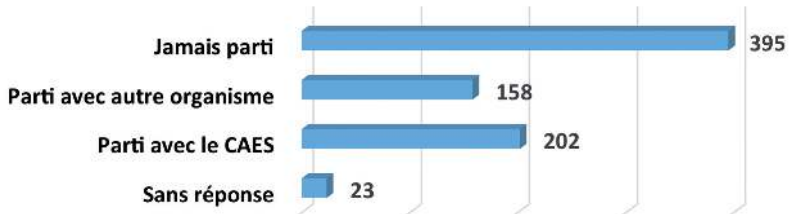

Le CAES présente une certaine attractivité chez les parents, 28% de plus de parents préfèrent le CAES à un autre organisme

Cependant 395 parents n'ont jamais envoyé leurs enfants en colonie. Une forte proportion de ces parents considère que leur enfant est trop jeune. Ceci nous a incité à demander à Mme Lefèbvre, du prestataire OVAL de présenter lors de l'AG les bénéfices que les jeunes enfants peuvent tirer des séjours en colonie.

Par ailleurs un effort a été réalisé en direction des premiers départs en colonies à l'été 2017 (voir l'encart « Mini séjours, premières colos »).

Activités préférées par les enfants

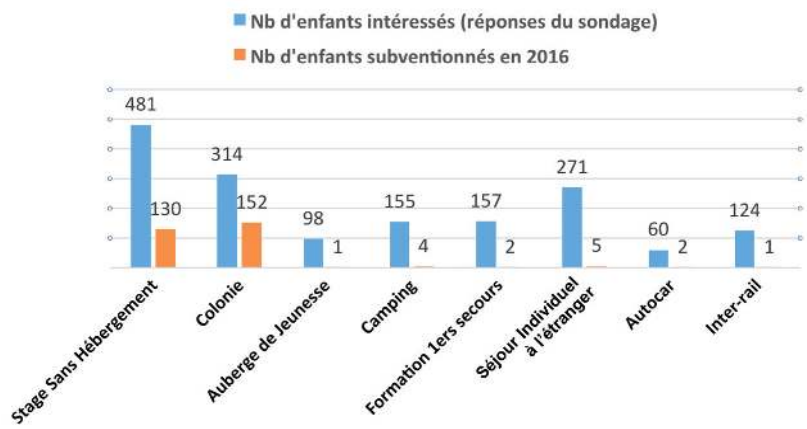

Le secteur Jeunesse subventionne plusieurs types d'activité. Le graphique indique le nombre de parents qui pensent que l'activité est susceptible d'intéresser leur(s) enfant(s), et pour comparaison le nombre de subventions réellement distribuées.
Les SSH (Stages Sans Hébergement) et les colonies se taillent la plus grande part. Pour les autres activités le nombre de subvention est nettement très bas comparativement au nombre d'enfants susceptibles d'être intéressés. On peut en conclure qu'à part les SSH et les colonies, les autres subventions ne sont pas très connues (cf encart « Subventions Mal connues »).

Centre de loisirs

Près de la moitié des agents envoient leurs enfants en centre de loisirs et la plupart (95 %) **demande une subvention au CAES.**

Activités Extra-scolaires

Une forte majorité d'enfants (86 %) pratiquent une activité extra-scolaire hors vacances scolaires. Mais seulement 66 % des parents demandent une subvention au CAES. Les raisons principales évoquées sont : « pas au courant » (47) et « règles compliquées » (24). Ceci nous incite à mieux communiquer sur cette subvention.

Mini-séjours, Premières colos

Depuis l'été 2017, le secteur Jeunesse a décidé de donner un coup de pouce aux mini-séjours en proposant des subventions promotionnelles 35-85 % pour ce type de séjour. Ces mini-séjours promotionnels ont attiré **32 enfants avec un âge moyen de 7 ans.**

Les subventions mal connues

Beaucoup de parents ne connaissent pas toutes les possibilités de subvention. C'est le cas en particulier de la formation aux premiers secours alors que son obtention est obligatoire pour valider certains diplômes et permet d'être formé à la prévention. La seconde concerne les grands adolescents qui peuvent obtenir une aide pour les séjours en auberge de jeunesse ou le camping et bénéficier d'une subvention pour le transport.

Christine Leste-Laserre
et Kader Boulanouar

TÉMOIGNAGES

Claudine de Bordeaux
Mère de Sylvain 16 ans et Nicolas 20 ans

Mes deux fils ont aujourd'hui 16 et 20 ans. Ils ont participé (chacun de son côté) à de nombreuses colonies de vacances proposées par le CAES de l'INSERM, été comme hiver. Ces moments de vacances entre enfants avec un encadrement d'animateurs souvent jeunes, mais néanmoins très bien formés et sérieux, leur ont **permis de faire des activités qu'ils n'auraient jamais faites en restant en famille**. *Ils sont toujours revenus* **très contents** *de leur séjour.*
L'ainé a, pour son premier départ, participé à un mini-séjour (3 ou 4 jours) avec son centre de loisirs lorsqu'il avait environ 5 ans. Après cette première expérience très réussie dans un contexte rassurant, il est parti en colonie à de nombreuses reprises au minimum 2 semaines d'affilée et a toujours beaucoup apprécié. La preuve : il a préparé le BAFA à 17 ans et encadre à présent des séjours d'enfants. Ses témoignages en tant qu'animateur me montrent le sentiment de responsabilité que les animateurs éprouvent à l'égard des enfants encadrés.
Mon deuxième fils est parti pour la première fois à 8 ans, dans une colonie proposée par le CAES, pour une durée de 6 jours (dimanche soir-samedi). Il a eu un léger sentiment d'angoisse quand je suis partie le dimanche soir, mais cela n'a pas duré et il a ensuite **beaucoup aimé sa semaine**. *Cette durée était très appropriée pour une première expérience de colonie, ni trop longue, ni trop courte.*
En tant que maman, j'encourage vivement les parents à inscrire leurs enfants en colonie. Cela les rend **plus autonomes**, *plus* **débrouillards** *et ils* **apprennent la vie en groupe** *ou le* **partage des tâches**. *Les quelques organismes de colonies que j'ai testés étaient tous sérieux.*

Sylvie de Tours
Mère de Tanguy 17 ans et Robin 22 ans

Je suis la maman de Tanguy mon globe-trotter ..., et nous habitons à Tours.
Je suis une adepte inconditionnée des voyages CAES pour mes enfants, qui sont partis aux quatre coins du monde dès l'âge de 10 ans, expériences inoubliables garanties.
Pays nordiques, USA, pays chauds, pays froids, parcours itinérants, séjours linguistiques, colonies sportives, logements en hôtels, tentes, chez l'habitant ...
Mes enfants ont développé grâce à ces voyages avec tout ce que cela comporte comme imprévu, un sens de la débrouille il a notamment reçu le diplôme du pliage de tente ce qui est très important pour sa vie future lol..., du partage, savoir préparer les repas pour tout le groupe, du système D (très important quand on veut charger son téléphone dans un endroit coupé du monde...)
Tanguy est attiré particulièrement par les endroits aux paysages sauvages, cela inclut une certaine préparation , marche, sac à dos, kit de survie... depuis quelques années il prépare seul sa valise, j'ai à peine besoin de vérifier, connaître les aéroports de différents pays, comment se comporter dans les pays étrangers, faire attention à son passeport, faire attention à ses bagages, et surtout savoir emmener le strict nécessaire. (bon c'est vrai c'est un garçon c'est un avantage...)
Cette année il hésite entre la Laponie et L'Islande ...
Peu de Comités d'Entreprise proposent un tel panel de choix de destinations et de subventions aussi intéressantes, alors profitez, jamais votre enfant n'aura de telles opportunités, et il en reviendra grandi et sûr de lui. Vous pouvez me croire sur parole, le tout avec une organisation et une protection au maximum des enfants et vous verrez ils seront fiers d'eux et vous raconteront leurs aventures avec des étoiles dans les yeux...

Anais de Lyon
Mère de Lilly 8 ans et Aydin 2 ans

Ma fille est partie pour la première fois en colonie grâce au CAES à l'âge de 4 ans pour un séjour d'une semaine au ski.
Non seulement cette première expérience lui a permis de skier, ce que nous ne pourrions pas faire sans l'aide du CAES, mais également **l'a rendue plus autonome**.
Depuis, elle part au moins une fois par an (voire 3 fois) en colonie via le CAES. Je pense que cela **l'a rendue très sociable** *et lui permet de* **rencontrer des enfants de divers horizons**. *Elle rentre toujours* **ravie** *en me demandant même* **pourquoi elle n'est pas restée plus longtemps!**
De plus, le fait que les associations soient choisies via le CAES Inserm (et suivies) me **rassure en tant que parent**, *je n'ai pas à faire de recherche sur le sérieux des organismes car je vous fais toute confiance.*
Je recommande vivement les séjours en colonie qui pour moi forment la jeunesse. **Dès que mon fils le pourra il partira également**. *Je pense que les courts séjours de 5 jours sont formidables pour une première expérience.*

Île-Maurice

Secteur

Voyages

Bilan de 3 ans de la subvention Voyages autonomes

Créée en 2015, la subvention voyage autonome a pour objectif de permettre à un plus grand nombre de personnels Inserm de voyager selon leurs goûts. Cette subvention calculée, sur les mêmes bases que celle des voyages CAES qui ne finance que les titres de transport aérien dans la limite d'un plafond de 700 €, a rencontré dès sa mise en place un fort succès qui ne se dément pas.

Cette subvention permet de toucher un nouveau public qui jusqu'à présent ne sollicitait que très peu voire pas du tout le secteur Voyages : des familles avec des enfants (représentant près de 40 % des voyageurs) et des personnels en CDD (30 %). Pour comparaison, le voyageur type CAES est une femme de 56 ans bénéficiant d'un taux de subvention de 29 %.

En 2015 et 2016, 192 et 186 agents représentant respectivement 520 et 452 voyageurs avaient déposé une demande. Cependant, seuls 41 et 43 agents (84 et 110 voyageurs) étaient partis avec un taux moyen de subvention de 58 % et 56 %, ce qui a engendré de nombreuses déceptions.

Pour répondre à cette demande croissante, le CNAS a décidé lors de sa réunion en novembre 2016 de créer au sein de la commission voyage deux lignes budgétaires indépendantes : une pour les voyages autonomes et la seconde pour les voyages CAES. Lors du CNAS de février 2017, la subvention voyage autonome était portée à 50 000 € soit une augmentation de près de 59 % par rapport à l'exercice 2016.

En 2017, 298 dossiers ont été déposés pour 733 voyageurs. Environ 150 voyageurs (50 à 60 dossiers) devraient bénéficier de cette aide.

Les destinations les plus prisées par les voyageurs utilisant cette subvention sont les États-Unis, les Antilles, et le Canada. Enfin le coût CAES moyen d'un voyageur utilisant la subvention autonome est de 376 €, celle d'un voyageur utilisant les voyages CAES est de 722 €. Ces chiffres ne sont pas directement comparables car la subvention voyage autonome prend uniquement en considération le transport aérien et pas les prestations terrestres qui sont comprises dans le coût des voyages CAES ■

Patrick Robert

Réunion

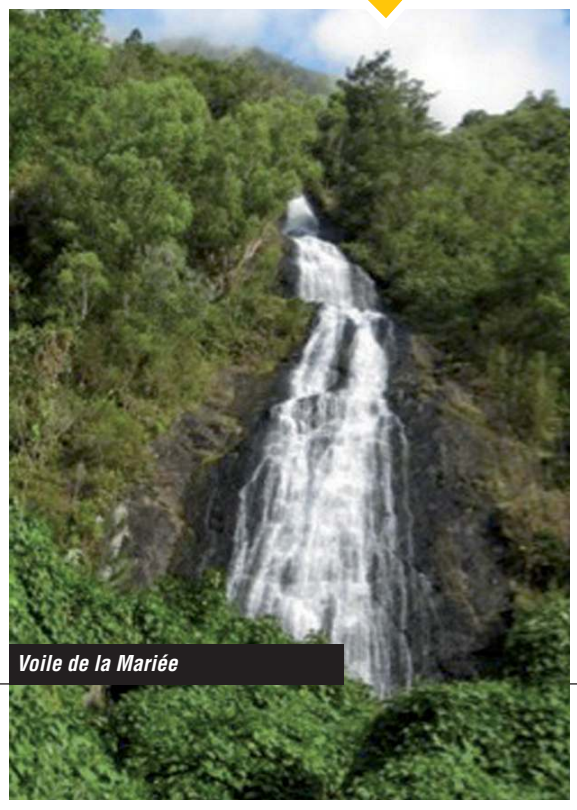

Voile de la Mariée

Témoignage voyage autonome

En août 2017, je suis allée aux Antilles avec ma famille (nous étions 4), grâce au bénéfice de la subvention nous avons pu profiter de plusieurs activités qu'on peut trouver sur place (le zoo, une traversée vers l'île de Marie-Galante, une virée en mer pour voir les poissons, les tortues et même nager avec eux). Je suis vraiment contente de mon voyage et avec cette aide c'était plus facile de faire plaisir à tout le monde.

Mélinda de Paris

La subvention voyages autonomes a été une très bonne chose pour moi, je suis partie me marier aux Seychelles, à l'Isle de Praslin, hôtel de la réserve, nous n'avons que de bons souvenirs de là-bas, c'est magnifique, les gens sont adorables, et la subvention nous a permis de faire des excursions, donc de découvrir d'autres îles, l'île aux tortues géantes, de voir et toucher des tortues de mer, voir des raies, des requins inoffensifs, voir une des plus belles plages du monde à la Digue...
Merci énormément, cela nous a permis d'avoir des souvenirs inoubliables !

Carine de Toulouse

Nous sommes partis avec ma compagne en Thaïlande cet été en bénéficiant d'une subvention pour un voyage autonome. Bénéficier de cette subvention nous a permis de partir plus loin que ce nous avions prévu initialement et découvrir des paysages et une culture extraordinaires.
Les relations avec le secteur voyage du CAES ont été très faciles et je les remercie encore pour cette magnifique expérience.

Romain de Paris

Témoignage voyage CAES

C'était un voyage formidable qui nous a permis de découvrir l'histoire de la Chine et la civilisation chinoise, Pékin pour la découverte de la Cité Interdite puis balade sur une section spectaculaire de la Grande Muraille, visite du site de l'armée en terre cuite de l'empereur Qin Shihuangdi et enfin SHANGHAI pour découvrir la Chine moderne.
Bravo et merci le Caes
A bientôt

Saliha de Lille

⊕ d'infos

VOYAGES GROUPE CAES 2017

les destinations proposées étaient la Chine (2 groupes), l'Équateur et un combiné Réunion-Maurice, la Russie ayant été déprogrammée par manque d'inscriptions.

PROGRAMME 2018

- **La Sicile et les Îles Éoliennes en mai**
- **Un combiné Pologne-Pays Baltes en juin,**
- **L'Iran en septembre**
- **Bali pendant les vacances d'automne**

Valery's Sainvil, la nouvelle secrétaire du secteur Voyages et Jeunesse

Île-Maurice

Plage du Tamarin

Équateur

Train du nez du diable

Un marché

Balade en pirogue sur le Rio Mano

Chine

Un groupe dans la cité interdite

Armée enterrée de terre-cuite

Secteur

Sports

Le Secteur Sports a pour objectif de favoriser une pratique sportive régulière par les agents Inserm. Cet objectif est poursuivi via :

- les **activités sportives proposées par le CAES** (souvent des sports de pleine nature),
- les **subventions a posteriori** pour :
  - des stages à caractère sportif
  - ou des inscriptions à des manifestations sportives ou des compétitions,
- et le subventionnement des **coupons Sports ANCV**.

Tous les agents Inserm, leur conjoint et leurs enfants à charge entre 21 et 25 ans, peuvent bénéficier du Secteur Sports (les enfants en dessous de 21 ans peuvent être pris en charge par le Secteur Jeunesse).

Par nature, les activités sportives sont très diversifiées. Nous adaptons sans cesse nos règles de fonctionnement de façon à coller au mieux à cette diversité de pratiques sportives : mise en place des Coupons Sports ANCV, prise en compte de toutes les disciplines sportives pour les subventions à posteriori (stages sportifs, frais d'inscriptions aux manifestations sportives ou aux compétitions).

©R Viale
Randonnée dans les îles d'Or, 2017

©F. Coste
Cueillette des arbouses, île de Porquerolles, 2017

©R Viale
Challenge Voile-Recherche, 2017

Nous essayons également de diversifier nos choix dans le programme proposé chaque année, avec des activités sportives pour tous niveaux, en week-end ou à la semaine, à différentes périodes de l'année et dans différentes zones géographiques. Nous faisons appel à des prestataires reconnus ou profitons de l'expérience d'agents Inserm pour organiser des séjours en autogestion.

En 2018, nous projetons de proposer une visite de Venise en kayak de mer, de la randonnée, de l'alpinisme, de la marche nordique, un séjour « raquettes à neige », de la voile (régate), du trekking, du ski nordique...

Le subventionnement des coupons Sports ANCV a été un succès dès sa mise en place en 2012 ; en 2016, plus de 360 ayants-droits ont pu bénéficier de cette offre, pour un total de plus de 5000 coupons. Distribués par le même organisme que les chèques Vacances, les coupons Sports ANCV sont dédiés à la pratique sportive. Ces coupons de 10 € (maximum de 20 coupons par ayant-droits et par an) permettent de régler adhésions, licences, abonnements, cours et stages sportifs partout en France avec une subvention de 10 à 60 % en fonction de votre Quotient Familial.

Ce mode de subventionnement nous permet d'aider chaque agent dans sa pratique propre, et nous permet de prendre en compte toute la diversité des disciplines sportives, en loisir comme en compétition.

Tous les stages à caractère sportif d'une durée supérieure à 4 jours peuvent être subventionnés **a posteriori (taux standard 10-60 %), dans la limite de 2 stages par ayant-droit et par an et un plafond de 600 € par stage**.

Depuis 2015, nous avons élargi le subventionnement de l'inscription à des compétitions à l'ensemble des disciplines sportives, compétitives et non-compétitives, dans la limite de 100 € par an et par ayant-droit (forfait de 50 %). Les frais de séjour liés à la compétition peuvent également être subventionnés (limite de 2 séjours par an, plafond de 300 € maximum par séjour, taux standard 10-60 %).

Les dossiers de demande de subvention a posteriori (stages ou compétitions) doivent parvenir au CAES avant le 31 octobre de l'année en cours, la subvention étant versée courant novembre ■

François Coulier

⊕ d'infos

NOS ACTIVITÉS EN 2017

- **Croisière à la voile autour des volcans d'Italie du sud** (16 personnes)
- **Randonnée sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle - Landes, Pyrénées-Atlantiques** (10 personnes)
- **Randonnée en Auvergne, conjointement au secteur Retraités - Haute-Loire** (22 personnes)
- **Kayak de mer autour des îles de Porquerolles et de Port-Cros - Var** (7 personnes)
- **Randonnée dans les Îles d'Or - Var** (8 personnes)
- **Challenge National Voile Recherche à l'Île de Groix - Morbihan** (12 personnes)

INSERM Janvier 2018 (DEF):Mise en page 1 27/12/17 14:31 Page15

Dossier spécial : Handicap

Secteur Solidarité

Le regard de la société et des médias a beaucoup changé à l'égard des personnes en situation de handicap même s'il reste encore du chemin à parcourir. Force est de constater une prise de conscience du handicap, une volonté d'aider, d'améliorer le quotidien de la personne en situation de handicap, mais nos peurs, notre indélicatesse parfois sont souvent des barrières au progrès.
Les causes de la situation du handicap sont diverses et peuvent provenir dès la naissance, d'une maladie, ou d'un accident.

L'insertion des handicapés dans le monde du travail reste encore difficile. Malgré l'aide de l'État, certaines entreprises restent réticentes.

L'Inserm a développé une politique sociale spécifique à l'attention des travailleurs handicapés, par la mise en place d'actions visant à compenser le handicap au travail et le maintien de l'autonomie : financement total ou partiel de l'aménagement du poste de travail, formations spécifiques ou adaptées (voir le guide des prestations sociales de l'Inserm).

Le CAES Inserm souhaite compléter cette politique d'aide aux familles qui ont une personne handicapée au sein de leur foyer. Elles sont fréquemment confrontées à de nombreuses difficultés et se sentent souvent bien isolées pour faire face aux problèmes concrets de leur vie quotidienne. Concilier sa vie professionnelle et sa vie familiale demande beaucoup d'efforts et le CAES Inserm veut être présent pour les soutenir.

Auparavant, il était octroyé par le CAES Inserm, aux familles ayant une ½ part supplémentaire liée au handicap sur leur avis d'imposition, une aide qui se traduisait :

- dans le secteur Jeunesse par des subventions a posteriori au taux majoré 20-70 % pour les colonies
- dans le secteur Vacances par des subventions a posteriori sur des organismes non agréés par le CAES, avec le maintien du plafond journalier
- des subventions hors du plafond journalier pour les séjours proposés sur le catalogue Vacances (proposition CAES)
- La subvention de l'accompagnant même si celui-ci n'était pas ayant droit.

Nous avons pris conscience que notre aide ne touchait qu'une très faible proportion d'agents et leur famille dans cette situation. C'est pourquoi suite au travail de la commission Solidarité, il a été voté lors du CNAS de novembre 2017 de nouveaux dispositifs en faveur de personnes handicapées qui se rajoutent aux dispositifs actuels ■

Magali Fasseu

Un adulte ou un enfant de votre famille est handicapé avec un taux d'incapacité égal ou supérieur à 50 %, vous pouvez prétendre à des aides spécifiques au niveau du CAES Inserm (sur présentation de justificatif).

- Une ½ part supplémentaire pour le calcul du quotient familial du CAES Inserm sur présentation de l'attestation de reconnaissance MDPH avec **un taux d'incapacité égal ou supérieur à 50 %.**
- Le déplafonnement du montant annuel des subventions pour ces familles.
- La conservation du statut d'ayant-droit pour les enfants en situation de handicap ayant un taux d'incapacité égal ou supérieur à 50% sans limite d'âge tant qu'ils sont à charge fiscalement de l'ouvrant-droit.
- L'APAJH (Association pour Adultes et Jeunes Handicapés) est dorénavant sur la liste des organismes agréés pour les subventions a postériori du secteur Vacances. Seuls les séjours dans les structures de cette association seront subventionnés pour les familles dont un membre est reconnu handicapé avec un taux d'incapacité égal ou supérieur à 50 % y participe.
- Pour l'achat de matériel ou des aménagements spécifiques liés au handicap, le prêt solidarité (sans intérêt) pourra atteindre un montant de 5000 € avec un remboursement sur 72 mois.

De même si une activité proposée par un des secteurs du CAES vous intéresse et que vous hésitez à vous inscrire, rapprochez-vous du CAES qui fera son possible pour vous proposer et trouver des solutions pour vous permettre de participer dans les meilleures conditions. De plus, en cas de nécessité une personne extérieure peut vous accompagner lors de votre activité ou séjour.

Remise de prix - Concours "Pour vous, c'est quoi les vacances ?"

Secteur

Communication

Changement dans l'équipe du CAES

Suite au départ de Rosa Soubie et de Léa Morvant, le CAES a accueilli dans son équipe permanente Augustine Cadélis (administration, fiches agents) et Valery's Sainvil (Secteurs Voyages et Jeunesse 2)

Modification de la composition du CNAS :

- Sandrine Duarte, trésorière adjointe et rapporteuse du Clas de Marseille.
- Christine Goussé co-responsable de Loisirs-Culture et rapporteuse des Clas Cordeliers et Strasbourg.
- Patrick Lestienne, rapporteur du Clas Pitié.

Carnet rose

Bienvenue et tous nos vœux de bonheur à **Manel**, née le 18 mai 2017 qui fait le bonheur de sa maman **Soraya Louahchi**, de son papa et de son frère Liham.

Engagement du CAES dans le développement durable

Après avoir imprimé depuis 2017 son bulletin annuel avec du papier issu d'exploitations forestières durablement gérées (norme PEFC) et l'utilisation d'encre végétale, le CAES a mis en place une démarche de recyclage du papier de bureau avec "Recy'go". C'est pour nous une responsabilité sociale et de performance économique à long terme, en faveur de la réduction de notre impact environnemental.

Recy'go papiers

d'infos

De nombreux agents Inserm de toutes les régions ont participé au concours photo "POUR VOUS, C'EST QUOI LES VACANCES ?" organisé en 2016 par Enpartance, association du tourisme social d'Ile de France, du réseau ANCAV TT.

En 2017, le jury constitué de professionnels et de novices a primé sept d'entre eux dont le troisième et quatrième prix ainsi que le prix spécial Jeunesse.
La remise des prix s'est déroulée le 27 avril 2017 à la résidence Jean-Baptiste Clément à St Ouen.

d'infos

15 000 visites de plus en 2017 du site web https://caes.inserm.fr

Les nouveautés dans le domaine de la communication vers les ouvrant-droits

- **Un nouvel espace Adhérent** avec des fonctions élargies : une nouvelle rubrique « Partenariat » qui propose des avantages auprès de prestataires du tourisme ou d'enseignes liées au sport, au soutien scolaire et la date des virements de subvention et toujours le récapitulatif des subventions et factures des différents secteurs...
- **Une fiche agent plus complète** avec une nouvelle mise en page
- Le début de l'**homogénéisation des formulaires** disponibles sur le site du CAES
- **Un rapport moral** des secteurs et toujours un **rapport d'activité** disponible sur le site
- **Le flash mensuel** disponible sur le site web
- **Et toujours :**
  - Un site Web régulièrement mis à jour
  - Un flash mensuel avec votre feuille de salaire
  - Des courriels réguliers pour présenter les activités du CAES
  - La lettre Info CLAS
  - La lettre mensuelle de l'Inserm
  - Le guide des prestations sociales

Sans compter nos interventions dans les journées des nouveaux entrants dans les délégations régionales, dans les assemblées générales des CLAS et lors de la formation "préparation à la retraite"

Patricia Ferrari

Chèques Vacances

Les Chèques-Vacances ANCV sont un moyen de paiement, sous forme de coupures de 10 ou 20 €, accepté pour le règlement de toutes les activités proposées par le CAES.
En fonction de vos ressources, vous pouvez bénéficier de Chèques-Vacances et constituer une épargne abondée par l'Inserm pour vos vacances.
Pour ouvrir un plan d'épargne chèques vacances, rendez-vous sur le site de Docapost, pour plus d'information Contactez :
action.sociale.drh@inserm.fr
ou consulter le site RH Inserm
https://rh.inserm.fr/action-sociale/prestations-sociales/Pages/Cheques-vacances.aspx

d'infos

LE SAVIEZ-VOUS ?
Après le décès de l'ouvrant-droit (agent Inserm actif ou retraité), les ayants droit restent bénéficiaires du CAES : pour les enfants jusqu'à 21 ou 25 ans selon les secteurs et pour les conjoints tant qu'ils ne sont pas remariés. Dorénavant le CAES prendra contact avec les familles touchées par un deuil pour les informer de leurs droits.

Secteur

Retraités

Le secteur Retraités a eu à déplorer cette année le « départ de 2 anciens ».
Tout d'abord, en juin, Michel Leblanc qui fit partie de l'équipe fondatrice du CAES en 1971, et qui dans les années 1990 a créé le secteur Retraités.
A la rentrée nous apprenions le départ de Georges Pequignot que les anciens ont côtoyé lors des « sorties poésie » qu'il organisait.

En 2017 les activités du secteur Retraités (1223 inscrits au fichier : 671 en Île-de-France et 552 dans les autres régions) ont été variées et toujours très appréciées par les participants.

Les retrouvailles, séjour culturel et touristique de 5 à 6 jours regroupant les retraités de toute la France ont lieu chaque année dans une région différente. C'est "l'activité phare" du secteur, qui a regroupé 62 personnes à Sète (Hérault).

Les autres activités (sorties culturelles, conférences, visites d'expositions, théâtres, spectacles, concerts, moments conviviaux) du secteur Retraités ont souvent lieu en région parisienne. Les voyages de ralliement (avec plafond) ont la possibilité d'être subventionnés. **Pensez-y !**

Cette année **2 nouvelles activités** ont vu le jour.

1 Une « sortie automnale » sur 2 jours à Dijon (Côte-d'Or) a été très appréciée par 29 personnes. Une première journée libre a permis la visite des musées gratuits de Dijon et un dîner de spécialités, a clôturé cette journée, en compagnie d'un couple de retraités de Dijon. Le lendemain visite de Dijon avec l'Office du Tourisme avec une excellente guide qui a su nous faire partager l'amour de sa ville chargée d'histoire bourguignonne.

2 Une semaine de randonnée en étoile aux Estables (Haute–Loire) début juillet a réuni 23 personnes. Le groupe était partagé en 2 en fonction du niveau ou des envies : les Lièvres et les Marmottes ! Paysages, natures magnifiques et découverte de la gastronomie étaient au programme.

LES RANDONNÉES

En septembre 2016 a été mis en place un nouveau mode de fonctionnement avec l'adhésion à la Fédération Française de Randonnée Pédestre, 26 randonneurs ont « pris leur carte ».

A la rentrée une opération « portes ouvertes randonnées» a eu lieu à Chamarande (Essonne) autour d'un repas convivial dans un Centre d'Aide par le Travail et ce fut l'occasion de remercier Nicole Berthaux et Jeanne-Marie Boutry, qui avaient animé pendant presque 20 ans et jusqu'à l'an dernier les randonnées ■

Nicole Lacaze

Au sommet du Mezenc Randonnées des Estables

Les Retrouvailles à Sète

Le puits de Môise à Dijon

⊕ d'infos

Les agents retraités peuvent continuer à bénéficier des prestations d'action sociale du CAES et également des chèques vacances proposés par le bureau de la politique sociale de l'Inserm ainsi que l'accès au réseau des assistantes sociales de l'Inserm.
Pour plus de renseignements : action.sociale@inserm.fr

TÉMOIGNAGES

Les vagabonds de la Haute Loire sont rentrés et ont ôté leurs godasses. Avec le regret de ne pas les chausser pour quelques temps de plus. Elles vont lorgner notre personne en se disant que, peut-être, qu'un jour elles pourront de nouveau y intégrer nos pieds. Nous, on s'est dit que nous n'allons pas les oublier, car elles ont été des plus fidèles sur ce territoire de Haute Loire. Elles font partie de la réussite de ces quelques jours d'évasion.

Ce n'est pas tous les jours que nous pouvons écouter le silence. C'est comme une récompense, simple mais inestimable, un cadeau rare qui s'invite quand il sent qu'il sera reçu avec respect.

Mais ce n'est pas simple d'emmener ses godasses dans de tels lieux ! Il faut savoir qu'il faut le dégotter avec la teigne de celui ou celle qui apprécie de tels paysages. Cà, c'est une idée de Nicole, une idée de qualité, pas banale parce que la découverte ne se contente pas de banalités. Il faut mériter un tel spectacle, c'est normal. Il faut travailler à apprivoiser le lieu responsable des bons moments, il faut lui demander si on peut venir, s'il nous accepte et lui certifier qu'on l'admire avec de l'étonnement...

Christiane et Philippe de Paris

Je suis en retrait de toutes vos idées, vos amusements, vos expositions, vos musées et vos voyages.

Nicole, moi je me souviens bien de toi, de ton ardeur à diriger gentiment toutes et tous ces fidèles de l'Inserm...et tous ceux qui aiment être là, au milieu de nous tous. Adhérents ou pas, c'était chouette de revoir le profil de l'un, l'œil curieux de l'autre. Et la petite brune là, Oui là...tu te rappelles ? celle qui arrivait toujours en retard... ? Non ? et ben tant pis.

Je me souviens de la distribution des chambres, la remise des clés. le 26 ou le 43... j'aimerais bien être avec celle-ci, mais finalement c'est avec l'autre qu'on devenait copines.

Tous ces bons moments qu'on a partagés et dont on se souvient...c'était à la mer ou à la montagne, C'était loin ou pas loin, mais c'était chouette...

Jacqueline dit Lili de Paris

Secteur

Loisirs-Culture

Chaque année, la commission Loisirs-Culture met tout en œuvre pour vous proposer des courts séjours et week-ends variés.

Quatre types de week-end et séjours sont programmés : des week-ends **« Familles »** particulièrement adaptés pour les enfants, des week-ends **« Événementiels »** permettant d'apprécier des festivités et réjouissances différentes d'un pays à l'autre, des week-ends en **« liberté »**, axés sur la découverte ou la redécouverte d'une ville ou région riche d'un patrimoine architectural, culturel et de traditions et enfin, un **« week-end CLAS »** en partenariat avec un Comité Local pour découvrir leur ville. Un ou deux coups de cœur par an, taux de subvention promotionnel de 35 à 85 % permettent plus facilement à des agents ayant des petits budgets de participer et de réaliser le week-end ou le séjour dont ils rêvent. Nous portons toute notre attention aux souhaits de nos agents pour en satisfaire le plus grand nombre.

Pour l'année 2017, nous avons regretté l'annulation d'un week-end événementiel pour la fête de la Saint-Patrick en Irlande en raison d'un nombre insuffisant d'inscrits mais que nous avons remplacé par le festival de la Rose en Bulgarie début juin avec 29 participants. Début octobre 53 personnes ont passé un week-end en liberté à Stockholm et en sont revenues très satisfaites.

Pour le séjour « familles » : 16 adultes et 16 enfants ont randonné en Auvergne avec des ânes. Ce séjour a eu beaucoup de succès. Pour ne pas effectuer de sélection, un 2e groupe a été constitué, ainsi tous les inscrits ont pu partir et nous ont rapporté combien ils avaient été très satisfaits de cette organisation originale en adéquation avec « la belle nature auvergnate ».

Nous continuons le tour de France des CLAS, après Montpellier, Lyon et Marseille, un groupe de 27 personnes s'est retrouvés à Caen fin septembre. Après la visite du Mémorial, les participants ont marché sur les plages du débarquement, riches en histoire et ont visité la belle ville de Caen en compagnie des collègues du CLAS.

Bulgarie : fête de la Rose

Au mois de novembre, un week-end de remise en forme couplé à un programme de visites culturelles ont permis à 26 personnes de se retrouver en Bretagne à Bénodet, avec un temps exceptionnel.

Le Puy du Fou en décembre a rassemblé 39 adultes et 23 enfants et enfin 252 adultes et 116 enfants ont passé des moments de détente pendant le festival du merveilleux au Musée des arts forains de Paris.

Pour 2018, des séjours et week-end en liberté sont en projet avec la découverte de villes européennes telle qu'Édimbourg (Écosse) et Vienne (Autriche). Des week-end "Événementiels" auront lieu à La Valette (Malte, capitale européenne de la culture en 2018) et Berlin (Allemagne) pour la fête des lumières. Un week-end « Familles » dans la Vienne, avec visite du parc animalier « La vallée des singes », un week-end CLAS à Toulouse (Haute-Garonne). L'opéra et la subvention festival complètent le programme du secteur Loisirs-Culture ■

Marie-Claude Guillemin et Christine Goussé

Stockholm : Place Stortorget

⊕ d'infos

NOUVEAUTÉ 2018

mise en place du Passeport monuments nationaux qui permet l'accès coupe-file dans plus de 80 monuments nationaux répartis sur toute la France avec une réduction pouvant atteindre 30 % sur le droit d'entrée (L'accès aux monuments nationaux est gratuit pour les moins de 26 ans)

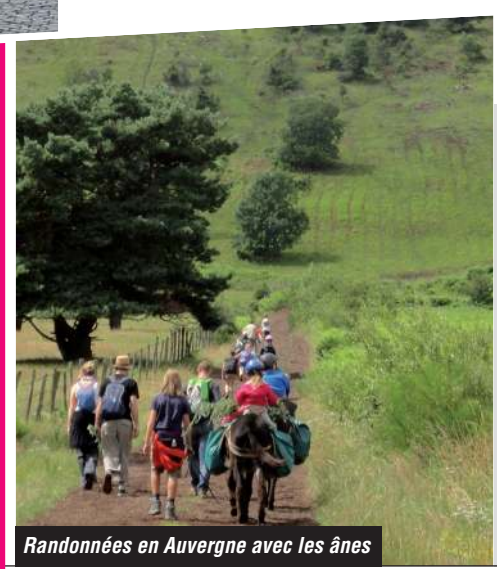
Randonnées en Auvergne avec les ânes

TÉMOIGNAGE

« Ambiance magique avec les volcans, les paysages. Chaque jour différent. Génial ! Les enfants ont appris le respect pour les animaux. Nous avons décidé de nous rencontrer encore. Nous nous sommes quittés avec tristesse mais avec un grand plaisir de l'avoir fait ensemble. Les balades dans la nature tissent des liens magiques. »

Marco de Grenoble

Assemblée Générale

Le 22 juin 2017 l'Assemblée Générale du CAES Inserm a réuni 96 personnes détenant 1065 pouvoirs dont 22 représentants des Comités Locaux permettant d'obtenir le quorum. Pour la première fois nous étions réunis « hors de Paris » à Saint-Ouen dans la résidence Jean-Baptiste Clément, Centre International de Séjour Parisien, géré par la ligue de l'enseignement et commercialisé par l'association du Tourisme Social Enpartance, membre du réseau d'ANCAV TT (Association Nationale de Coordination des Associations de Vacances Tourisme Travail).

L'administration de l'Inserm était représentée par son Directeur des Ressources Humaines, Monsieur Hafid Brahmi, la chargée de mission du bureau de la politique sociale, Madame Mélanie Merle, la coordinatrice des assistantes sociales, Madame Djamila Fékir et sa nouvelle collaboratrice Madame Élodie Lefèvre, conseillère en économie sociale et familiale. Les organisations syndicales, membres fondateurs du CAES, étaient représentées par Madame Anne-Marie Marty pour le SGEN-CFDT, Monsieur Jean Kister pour le SNTRS-CGT et Monsieur Jean-Yves Picard pour le SNCS-FSU. La présence de Monsieur Christophe Hermann, président du CAES-CNRS, et de Madame Magali Sansonetti–Diraison, secrétaire générale du CAES-CNRS, était le témoignage des liens qui nous unissent et de l'intérêt que notre homologue porte à notre activité.

Après avoir remercié l'assistance de sa présence, la présidente Patricia Ferrari laisse la parole à la trésorière Magali Fasseu pour exposer le bilan financier. Monsieur Gaël Dhalluin, commissaire aux comptes, a ensuite déclaré, après lecture de son rapport, les comptes de l'association sincères et véritables. Puis la présidente fait la lecture du rapport moral et du bilan d'activité de 2016. Les contrôleurs de gestion, Catherine Dejean (Paris), Fatmah Debbab (Lyon), Laurent Allard (Lille) et Isabelle Coiffec (Rennes) qui ont exercé leur mission de contrôle les 11 et 12 mai au CAES font lecture de leur rapport.

Après les votes statutaires d'approbation des rapports moral et financier et de l'affectation de la réserve, il a été procédé à l'élection des nouveaux contrôleurs de gestion pour l'exercice 2017. Les candidatures étaient nombreuses.

Les participants à l'Assemblée Générale ont partagé un repas très apprécié de tous. Le soleil était de la partie et le point culminant de la canicule du mois de juin. Heureusement l'établissement bien climatisé nous a permis d' oublier la chaleur extérieure.

L'après-midi, Patrick Robert le responsable du secteur Voyages a fait un bilan de l'exercice 2016 et un pré-bilan de 2017. Puis le secteur Jeunesse avait invité Madame Amélie Lefèbvre, chargée de missions séjours vacances à l'association OVAL pour répondre à toutes leurs interrogations sur le déroulement et l'organisation des séjours d'enfants. Le secteur Vacances à l'occasion de l'anniversaire des 80 ans des congés payés et des 70 ans des Comités d'Entreprise avait sollicité Monsieur Jean-Claude Tuffery, membre du CA de l'ANCAV TT, pour retracer l'histoire des congés payés et des Comités d'Entreprise en rappelant les valeurs du Tourisme Social que **le CAES défend avec cette devise "un droit aux vacances pour tous".** ■

Patricia Ferrari

⊕ d'infos

L'Assemblée Générale d'une association est un moment important ou tous ses membres ont la parole. Au CAES Inserm les membres sont des ouvrant-droits qui sont le personnel Inserm actif (tous statuts confondus) ou retraités.

La résidence Jean-Baptiste Clément à Saint-Ouen

La veille de l'assemblée générale, les représentants des Clas se sont réunis en inter-Clas et ont clôturé leur journée de travail par une visite guidée du musée d'histoire de Saint-Denis

⊕ d'infos

Les nouveaux contrôleurs de gestion

Titulaires :
Virginie Morales (Bordeaux),
Lynda Bennaci (Paris),
Claudia De Tapia (Strasbourg).

Suppléants :
Max Radjkumar (Nice),
Christiane Penet (Paris),
Sabine Ultré (Lille).

+ 1 observateur de l'année dernière : Fatmah Debbab (Lyon)